

## ELEMENTS EXPLICATIFS BUDGETS

Le projet de budget primitif proposé s'inscrit dans la suite du débat et du rapport d'orientations budgétaires.

### **Budget principal**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 63 255 804,00 euros, en hausse de 1,8 % par rapport au budget voté en 2020.

#### **Dépenses de fonctionnement**

**Le chapitre 011 correspondant aux charges à caractère général s'établit à 10 753 470 €**, en baisse de 0,35 %.

**Le chapitre 012**, correspondant aux charges de personnel, **s'établit à 3 868 262,90 €**, en hausse de 1,2 %. Le chapitre 012 représente 6,11 % des dépenses totales de fonctionnement, contre 6,49 % en 2020.

**Le chapitre 014**, relatif aux atténuations de produit, **s'élève à 29 463 247 €**, dont environ 9,6 millions d'euros de péréquation (FNGIR et FPIC), environ 13,5 millions de reversements de fiscalité aux communes (attributions de compensation) et 6,3 millions de dotation de solidarité communautaire versée aux communes.

**Le chapitre 022** des dépenses imprévues est doté **de 2 317 224,57 €**.

Le virement à la section d'investissement, **le chapitre 023, est de 6 161 840,93 €** en nette augmentation par rapport à l'année dernière. S'y ajoutent les amortissements, au **chapitre 042, pour 4 981 075,00 €**, en hausse de 5,9 %.

**Le chapitre 65**, autres charges de gestion courante, **s'établit à 5 407 864,60 €**, en baisse de 2,35 %. Il comprend notamment la cotisation au SDIS (1 543 803 €).

La CCPA ayant emprunté en 2020, les frais financiers, **au chapitre 66**, sont en hausse, passant de 76 024 € à **84 000 €**.

#### **Recettes de fonctionnement**

La reprise des résultats de fonctionnement des années antérieures, au **chapitre 002**, s'élève à **8 808 161,05 €**, en hausse de 67 % par rapport à l'année dernière.

**Le chapitre 70**, correspondant aux produits des services, est doté de **613 300 €**.

**Le chapitre 73**, correspondant aux impôts et taxes, représente **47 703 086 €**, soit 75 % des recettes totales.

**Le chapitre 74**, des dotations et subventions, s'élève à **5 304 468,95 €**. Il comprend la DGF pour un peu plus de 3 millions d'euros et les subventions de fonctionnement reçues environ 1,9 millions d'euros.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 28 256 727,00 €, en baisse de 15 % par rapport au budget voté en 2020.

### **Dépenses d'investissement**

Le **chapitre 041**, des opérations patrimoniales, s'élève à **557 256 €**.

Le **chapitre 16**, correspond aux remboursements en capital des emprunts passe de 579 200 € à **841 797 €**.

Les subventions d'équipement versées, **au chapitre 204**, intègrent notamment les fonds de concours versés et les subventions liées à l'habitat ; elles s'élèvent à **6 369 165,27 €**.

Le **chapitre 21** des immobilisations corporelles s'établit à **3 238 514,15 €** ; et le **chapitre 23** des immobilisations en cours à **14 309 113,90 €**.

Les participations, **au chapitre 26**, tombent à **79 000 €**.

### **Recettes d'investissement**

Le report de l'excédent, **au chapitre 001**, s'élève à **4 983 611,68 €**.

Le virement de la section de fonctionnement, déjà évoqué dans les dépenses de fonctionnement, s'élève à **6 161 840,93 € au chapitre 021**. Il en est de même pour les amortissements, **au chapitre 040** pour **4 981 075 €**.

Le FCTVA, **au chapitre 10**, est estimé à **1 250 000 €**.

Les subventions d'investissement du **chapitre 13** sont quant à elles estimées à **7 737 409 €** en baisse d'environ 10 % par rapport au budget 2020.

Le Budget primitif n'intègre pas des recettes d'emprunt. Toutefois, conformément au Débat d'Orientations Budgétaires, la collectivité fera dans quelques mois un état sur ces consommations de crédit et l'évolution des taux pour fixer le niveau d'emprunt adéquat pour 2021.

### **Budget annexe de l'immobilier locatif économique**

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 757 688 € de recettes et dépenses.

376 629,58 € sont virés de la section de fonctionnement à la section d'investissement, laquelle s'élève à 3 514 633 €.

Le budget annexe comprend en 2021 la fin de la réalisation du point de vente en circuits courts agricoles et point d'information touristique de Saint-Sorlin-en-Bugey et les ventes des bâtiments-relais de la zone d'activités En Beauvoir et de la zone d'activités du Moulin à Papier.

### **Budget annexe « aménagement des zones d'activités économiques »**

Ce budget annexe suit la forme d'une comptabilité de stock. En effet, les biens, en l'espèce les terrains, sont **destinés à la vente** et n'ont pas vocation à intégrer le patrimoine de notre collectivité.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 13 355 090 €.

Pour l'ensemble des zones d'activités, les acquisitions de terrains sont estimées à 2 876 589 €, les études techniques à 386 000 € et les travaux à 2 320 167 €. Les recettes de ventes de terrain sont estimées à 1.291 845 €.

## Le projet de budget 2021 met en exergue les priorités suivantes :

- La poursuite du soutien apporté à la **rénovation, notamment thermique, des logements**, avec l'OPAH et les nouvelles aides apportées aux propriétaires dont les ressources dépassent le seuil de l'OPAH, via la plate-forme de rénovation énergétique.
- Un soutien à la **production de logements sociaux**, via le PLH et la poursuite du fonds de concours pour les démolitions préalables aux projets de logements sociaux.
- De nombreuses démolitions sur **l'îlot des savoirs** à Ambérieu-en-Bugey : la poursuite du nouveau parking dédié aux covoitureurs, l'achat de bâtiments.
- Un panel d'actions pour répondre aux difficultés d'emplois et d'insertion des jeunes, et de recrutement rencontrées par les entreprises du territoire.
- Un soutien à la fédération des unions commerciales et une montée en puissances des aides à l'investissement pour les commerçants et artisans avec point de vente en centre-ville.
- La poursuite des actions concrètes **en matière de mobilité** : les travaux sur les pistes cyclables concerneront Meximieux-Charnoz et la boucle Viarhônga entre Villebois et Briord, tandis qu'un nouveau schéma cyclable sera élaboré.
- La viabilisation de la **technopole Acmutep prend fin**, l'aménagement de la tranche 2 de la zone d'activités des Granges à Meximieux, la réfection de la voirie de la zone En Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey.
- L'année 2021 marquera la fin de deux chantiers importants : l'extension du gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain, avec la rénovation de la partie existante, et la tranche n°2 de la rénovation du château de Chazey-sur-Ain.
- La gestion de deux Maisons France Service sur le territoire et les coopérations à bâtir entre elles et les autres services municipaux ou intercommunaux.
- L'aménagement du projet « Vertical » à Torcieu se poursuit activement en 2021 : parc de stationnement, aménagement, sentier découverte...
- Le maintien à un haut niveau du soutien financier aux communes pour les compétences relevant de la proximité : voirie, écoles, périscolaire, action sociale, patrimoine...

Une réflexion globale devra être menée autour du budget des déchets : analyse financière intégrant le niveau de la TiEOM, les tarifs et exonérations, les services rendus, passant notamment par une optimisation des tournées.